

# FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 30  
2e trimestre 2024  
12 avril 2024

## Matière

- 1- Le référendum fête ses 50 ans
- 2- Wenginder et Éric Bédard répondent à Renée Girard
- 3- Dernières nouvelles des sites funéraires autochtones clandestins
- 4- Lancement de la biographie de François-Albert Angers

Rédaction : Gilles Verrier  
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



## 1- Le référendum fête ses 50 ans

---

### Toute une stratégie !

Le référendum a cinquante ans cette année (1974-2024). Cinquante ans, ça se fête, mais qui s'attend à des célébrations ? Que reste-t-il aujourd'hui de cette stratégie autrefois innovante ? Toujours au programme du PQ, jamais révisée sérieusement, ratée par deux fois, aucun événement n'a autant divisé le Québec que les référendums de 1980 et de 1995.

### Avancez en arrière

Poussé comme par une volonté d'aboutir une fois pour toutes, le parti contredisait sa hâte en appliquant le frein référendaire. S'adressant aux indécis, qui voulaient peut-être le PQ au pouvoir, mais pas de son option, c'est à sa sixième année qu'on rajoutait un référendum au programme. Dès lors, faute d'un oui, le gouvernement s'enfermait dans la passivité constitutionnelle. En revanche, assurait-on, un oui devait ouvrir toutes grandes les vannes du changement. Mais dans les semaines suivant un oui majoritaire, que serait-il advenu ? Serions-nous dans les marches de la souveraineté ou pris dans des négociations ardues, sans compter les probables contestations ?

## **L'attrait du pouvoir**

Avec l'étapisme, le PQ ne gagnait pas beaucoup de nouveaux adeptes. En revanche, en étalant dans le temps la réalisation de son objectif de base, il perdait en crédibilité ce qu'il donnait en guise d'assurance. Pas étonnant que le principe même de l'étapisme ne fit jamais consensus chez les partisans. La résolution référendaire du 17 novembre 1974 fut rejetée par 35 % des délégués, 630 voix contre 353. Le journaliste Jacques Guay rapporte qu'à l'inverse, le groupe parlementaire et l'exécutif étaient tous en faveur. L'attrait du pouvoir a des ressorts.

D'ailleurs, cet attrait se vérifie quand on regarde de près la résolution référendaire. Elle prévoyait un référendum dès l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois, un engagement vite oublié. Installé dans les fauteuils ministériels, on travaille des bijoux législatifs, pour reléguer le référendum à la fin du mandat.

## **D'autres moyens en vue ?**

Depuis l'échec du processus de Victoria en 1971, les négociations étaient au point mort. Sans se lier les mains, comme le faisait un référendum obligatoire, il y avait d'autres moyens de rassurer, voire de rallier plus largement l'électorat. Promettre de tout mettre en œuvre pour relancer la négociation constitutionnelle n'était pas impensable. Reprendre sur les bases claires déjà défendues par Daniel Johnson huit ans plus tôt, ou sur quelque chose d'apparentés pouvait se faire sans verrouiller l'avenir dans une camisole de force. Et, du reste, Égalité ou indépendance, ce n'est pas vilain !

## **Lévesque était contre**

Or, on le sait, Lévesque était contre. En février 1968, il avait réagi très mal à l'intervention constitutionnelle de Johnson. Dans un communiqué à la presse, il avait jugé que les « intérêts du Québec n'avaient pas été représentés à Ottawa. »<sup>1</sup>

Son tour venu, en attendant le référendum, Lévesque s'abstiendra évidemment de toute initiative constitutionnelle. Pire, la défaite référendaire de mai 1980, fera de Trudeau le maître du jeu. À peine réélu, Lévesque sera contraint de prendre part à la nouvelle ronde de négociation, en novembre 1981. Une catastrophe, de l'avis de bien des observateurs impartiaux.

Il est clair qu'au début du deuxième mandat péquiste le Québec se trouve dans une position de faiblesse constitutionnelle sans précédent depuis 1867. La tradition d'une position bien étoffée défendue par Québec n'était plus au rendez-vous. Noyé dans un front commun avec des provinces anglophones, sur la défensive, le Québec touchait un creux historique. La Nuit des longs couteaux n'étant en ce sens qu'une formule de convenance pour sauver le soldat Lévesque.

---

<sup>1</sup> René Lévesque répond à Daniel Johnson dans Le Devoir du 12 février 1968. La partisanerie à son meilleur. <https://canadiens-français.com/wp-content/uploads/2023/09/renelevesque-reponse-a-johnson-19680212.pdf>

## **La question nationale, une question à double sens**

La brume s'étant levée lentement, on discerne mieux aujourd'hui que le référendum a semé la confusion sur la question nationale. Il a produit un changement radical quant à la composition du peuple qui était d'abord concerné. Que (ou qui ?) fallait-il libérer ? La législature provinciale ou la nation ?

Pour Johnson, c'est d'abord la nation canadienne issue de Nouvelle-France, une réalité sociologique. Pour Lévesque, la question du Québec renvoie à une nation québécoise, marque déposée de l'État du Québec. Bi-nationale de fait, cette dernière possède un territoire, donné par la Confédération, et une législature provinciale, donnée elle aussi par la Confédération. Elle est en manque de pouvoirs aux yeux des « francophones », mais pas aux yeux des autres Québécois.

### **De la nation ou de l'État d'abord ?**

Pour le premier, Johnson, la solution passe d'abord par la reconnaissance de la nation sociologique (culturelle, historique et fondatrice), laissée sans statut national dans le Canada britannique, comme dans le Canada faussement fédéral.

Pour le second, étendre les pouvoirs de l'État provincial passe par la séparation. Le référendum, espère-t-on, rendra le mouvement irréversible. L'État, devenu « complet », donnera son complément naturel : une nation québécoise. Dans son discours à la fondation du PQ, Lévesque explique que la nation québécoise deviendra une réalité avec l'indépendance. Poursuivant, il ajoute que l'indépendance devait entraîner la disparition du Parti Québécois.

### **Québec et Ottawa roulent en tandem**

Toutefois, la « nation québécoise » du futur passe rapidement dans le vocabulaire courant. Elle suggère la modernité. Avec les Sinners<sup>2</sup> et leur fameux tube, Québécois, le titre rime avec jeunesse et modernité, une sorte de volet québécois de la trudeumanie. Mais, à l'inverse, la lutte nationale rimerait plutôt avec continuité.

Bien que toujours dans le Canada, pourvue d'un renouveau culturel dynamique, si on ajoute à cela un peu d'imagination, la nation québécoise devient tout à coup celle que l'on peut vivre sans délai, ici et maintenant. Elle repousse d'autant le vocable canadien-français qu'on vante un certain affranchissement du passé. Au départ, c'est du passé colonial et de ses vestiges qu'on voulait s'affranchir. Mais devenue plus perméable, la nation québécoise des Canadiens-Français, toujours sous le joug fédéral malgré le pays imaginaire, prendra bientôt la forme d'une nation binationale, puis plurinationale et cosmopolite mâtinée d'anglophilie. Donc, s'affirme au Québec une évolution générale qui va dans le même sens que celle du Canada. Pour achever ce qui devient avec le temps une sorte de révolte contre la tradition, commune à l'Occident, la fraction des conquérants historiques verra la consécration de ses droits, pendant que l'autre, historiquement dominée, perdra son identité. Elle sera réduite officiellement à son squelette linguistique : Québécois francophone. La description à ce jour la plus autorisée du peuple québécois se lit dans le préambule de la Loi 99 (2000).

---

<sup>2</sup> <https://youtu.be/V73-M3RFKMM>

## **Un argumentaire rachitique**

Au lieu de faire apparaître positivement une nation issue de Nouvelle-France, au sein d'autres nations au Québec, le PQ va l'ignorer. Dans la foulée, il va refuser de pourvoir la cause nationale d'un argumentaire antérieur à la Révolution tranquille. Les mots colonialisme, conquête et Canadien-Français seront déclassés au rang du vocabulaire désuet et proscrit. Tout se joue désormais sur le partage des pouvoirs, les points d'impôt, les budgets des institutions, des ministères et de l'État.

## **Une nation québécoise qui se régule en mode automatique**

Avec le référendum, tout Québécois possède un vote grâce auquel il peut se prononcer sur l'avenir de la nation canadienne de souche. Par effet de continuité *canadian*, la conception libérale et trudeauiste fait de l'État du Québec un dispensateur de services entre des ayants droit. La question du sort des Canadiens-Français devient l'affaire de tous sinon de personne. Les immigrants de fraîche date ont leur mot à dire, sous prétexte que le destin canadien-français n'a pas le droit de se réclamer d'une quelconque ethnicité. Rappelons que pour le cas du référendum de 1995, plus de 60 % des Canadiens-Français ont voté oui, ce qui, dans le cadre d'une nation québécoise civique, ne pouvait être pris moralement en compte. Pas besoin d'Ottawa, la nation québécoise se régule elle-même, privant avec naturel la nation historique de ses droits nationaux.

## **Entre supranationalisme et nation ethnique de bon droit**

Mais c'est le cas des Premières Nations qui vient hanter notre soif de cohérence. Il vient nous rappeler une injustice avec tout son relief. Pendant que la belle exception ethnique réservée aux Premières Nations prospère, on rappelle à qui le veut que les entités nationales doivent se dissoudre dans l'idéal de la postnationalité du Canada. Qui aura le courage de mettre de l'ordre dans l'organisation des rapports nationaux ?

Au Canada, l'égalité est citoyenne. Il n'est pas admis que le concept s'étende aux nations. D'où, dès le départ, en 1974, le peu de difficulté à faire émerger un référendum québécois de type supranational : des individus porteurs de droits, comme le droit de vote, mais sans appartenance nationale, se prononcent pour faire du Québec un pays. Et c'était avant 1982. La doctrine trudeauiste fait son œuvre. Elle ne laisse aucune place à des solutions originales, même celles appliquées avec succès dans d'autres pays, comme l'institution d'un fédéralisme des nations.

## Un régime fédéral accommodant

Le référendum marque le passage d'une nation sociologique à une nation étatique, qui va de Johnson à Lévesque. La question nationale a changé de peuple. Plus prosaïquement, le référendum venait au secours d'une prochaine accession du PQ au pouvoir, après la déception causée par le peu de sièges remportés en 1973. Le pouvoir ! À son dire, le premier gouvernement du Parti Québécois l'exercera avec beaucoup de succès jusqu'à la fin de son mandat. Tout compte fait, il trouve dans un régime fédéral non retouché la marge nécessaire pour satisfaire ses ambitions. C'est sur ces réalisations bien mises en évidence qu'il sera réélu en 1981, une victoire historique par les voix récoltées, qui laissait dans le vague tout programme constitutionnel.

**Le Québec, sous la gouvernance du PQ, s'est doté d'importants outils de justice sociale, de développement économique et d'intégrité. En voici quelques exemples :**

- La Charte de la langue française (1977)
- La Loi sur le financement des partis politiques (1977)
- Droit à la non-discrimination des homosexuels (1977)
- La Loi anti-briseurs de grève (1977)
- La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (1978)
- La création de la Société de l'assurance automobile du Québec (RAAQ/SAAQ) (1978)
- La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979)
- La création du ministère de l'Environnement (1979)
- La création du Régime d'épargne-actions (RÉA) (1979)
- La création de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) (1979)
- La création de la Commission des normes du travail (1980)
- Droit à la non-discrimination des femmes enceintes (1982)
- La Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (1983)
- La création du Fonds de solidarité FTQ (1983)
- La Loi sur l'équité salariale (1996)
- La Loi sur l'équilibre budgétaire (1996)
- La création des centres de la petite enfance (1997)
- La création du régime public d'assurance médicaments (1997)
- La création de la société Investissement Québec (1998)
- La création d'Héma-Québec (1998)
- La Loi sur l'assurance parentale (2001)
- La signature de la Paix des Braves (2002)
- Le 21 mai la journée Nationale des Patriotes (2002)
- La Politique nationale de l'eau (2002)
- La fin du nucléaire (2012)
- La fin de l'amiante (2012)
- Les élections à date fixe (2013)



## Une approche gagnante

Personnellement, je ne crois pas qu'un autre référendum serait utile ni possible. Se fixer pour objectif un fédéralisme des nations au sein du Québec me semble une voie praticable, mais encore ambitieuse. La loi 99 a mis la table pour une telle formule fédérale dans son préambule, avec le seul défaut que Québec n'a pas reconnu un statut national aux Canadiens-Français. Sans un tel statut, notre avenir ne tient plus à grand-chose.

Donc, ce qui suit ne vaut que sous réserve de multiples suppositions. Mais aux fins de comparaison entre les approches, s'instruire par l'histoire, en voici une qui n'est pas vraiment la mienne. Elle m'est inspirée par Daniel Johnson. Et pour la suite, je ne fais qu'extrapoler à partir de ce que chacun a pu voir de lui.

Il a d'abord laissé l'adversaire dans l'incertitude quant à ses véritables objectifs et aux gestes qu'il pourrait poser. De plus, il avait les nerfs pour négocier à un contre dix, ce qui est une qualité d'exception, mais indispensable. Il faut penser à l'atmosphère dans les séances à huis clos, quand un seul n'est pas d'accord face à dix autres qui le sont. Il me semble que Johnson était l'homme qui pouvait poursuivre la négociation jusqu'au bout. Soit jusqu'à ce qu'une entente claire en ressorte ou que le refus d'Ottawa soit clair, limpide et apparaisse irrévocable.

À ce point, il restait encore à partager le refus d'Ottawa avec les Québécois et les Canadiens-Français, afin qu'une large opinion publique soit bien au fait du refus d'Ottawa. Naturellement, prendre tout le temps nécessaire. Une fois réalisées ces conditions, un référendum prudent pouvait devenir une option sérieuse, pas avant. Et la prudence consistait dans un tel cas à formuler une question gagnante, c'est-à-dire la moins controversée et la plus consensuelle possible. Pour finir l'exercice, je me suis amusé à en formuler une, la voici :

*Existe-t-il oui ou non deux nations sociologiques et culturelles au Canada ? Si oui, doivent-elles être reconnues comme des nations égales ?*

Avec une telle question, la prise en compte du vote des anglos, versus celui des francos allait de soi. Le problème, nous l'avons dit, c'est le glissement qui s'est fait vers une nation québécoise de substitution, officiellement indifférente à sa double nationalité. Le référendum est venu renforcer ce théâtre.

## 2- Wenginder et Éric Bédard répondent à Renée Girard

Dans Le Devoir du 9 et 10 mars 2024 (p.B9), le journal lance le défi de décrypter un thème... Dans le cas présent, il faudrait plutôt parler de déformer un thème qui fait l'objet d'un assez large consensus, question de ré-écrire l'histoire pour se conformer à des tendances politiquement correctes.

L'article de l'historienne Renée Girard entraîne des répliques. En plus du Devoir, on peut lire sa thèse ici : [Tadoussac 1603, un jeu de mémoires](https://www.academia.edu/108474694/Tadoussac_1603) ([https://www.academia.edu/108474694/Tadoussac\\_1603](https://www.academia.edu/108474694/Tadoussac_1603) )



Dans le Devoir, l'historienne conclut avec les mots suivants :

*Ce mythe fondateur qui propose une alliance d'égal à égal sert-il à nous déculpabiliser en affirmant que tout a commencé dans l'harmonie et le respect ? Sert-il à évacuer la dimension colonialiste de la relation ? Il est ironique de constater que cette belle alliance que l'on célèbre comme notre point d'origine a évolué vers une société où l'une des nations concernées est dépossédée et marginalisée.*

On aurait envie de répondre à cette dame de nous préciser laquelle des nations concernées est dépossédée et marginalisée. Les peuples rencontrés en 1603 et plus tard jouissent aujourd'hui de droits et d'un statut enviable si on le compare à celui des Canadiens issus de Nouvelle-France. Ces derniers sont en effet privés de toute reconnaissance constitutionnelle, autant de la part du Québec que du Canada. Alors, Mme Girard, vite des précisions !

**Marco Wenginder** , auteur de Nouvelle-France, [Le Nouveau Monde oublié - La naissance métissée des premiers Canadiens](https://www.facebook.com/nouveaumondeoublie#) (<https://www.facebook.com/nouveaumondeoublie#> = ),

ne mâche pas ses mots :

*Un article qui sème le doute sur les circonstances de la Grande Tabagie de Tadoussac, sans parler du curieux choix d'illustration empreinte d'hostilité pour l'accompagner, mais qui affirme à l'indicatif présent que les Français "ont utilisé ces alliances pour insidieusement déposséder les Autochtones de leur territoire" alors que nous savons TOUS que depuis les voyages de Jacques Cartier, les tribus iroquoiennes qui occupaient la région entre Montréal et Québec l'avaient quittée pour causes apparentes d'épidémies et de guerres tribales. Comme l'avance Denys Delâge dans "Le pays renversé", cette région était devenue une zone tampon entre les nations iroquoises au sud-ouest et au nord-est, les Algonquins et les Innus. À l'arrivée des Français au début du 17e siècle, ces terres n'étaient donc pas vierges, mais veuves. Conséquemment, quand ils s'implantèrent dans la vallée du Saint-Laurent, aucune Première Nation ne fut dépossédée de ses terres.*

*Voilà un autre bel exemple de Québec-shaming à partir d'idées reçues qui s'assurent insidieusement de passer sous silence tout ce qui fait la preuve de l'unicité de l'alliance franco-autochtone et de son caractère égalitaire, certes non dépourvue de tensions sporadiques, mais néanmoins de nation à nation. Notamment, mentionnons les consolidations des alliances innues et algonquines à l'été/automne 1608, les batailles livrées par Champlain et ses alliés innus/algonquins/wendats contre les Mohawks en 1609 et 1610, les échanges de jeunes appelés à jouer le rôle de truchement entre les groupes, le "Middle Ground", la Grande Paix de Montréal et j'en passe. Bravo Le Devoir pour votre bonne foi! Plus besoin de l'empire britannique pour nous écraser et nous couvrir de honte, avec de tels discours de nos historiens, on y arrive maintenant très bien par nous-même...*

**Éric Bédard**, historien bien connu, écrit pour sa part :

*De Marcel Trudel (« Vaines tentatives » à « Peuple rieur ») en passant par quantité de chercheurs, on a vu dans cette alliance la source d'un partenariat somme toute fructueux, pour les deux partis, entre Français et Autochtones. Une véritable alliance, certes informelle, qui distingue les Français des Espagnols et des Anglais. À l'ère de la déconstruction et de l'épistémologie du soupçon, voir dans cet événement quelque chose d'un peu inspirant est une sorte de scandale dans certains milieux d'études «décoloniales».*



### 3- Dernières nouvelles des sites funéraires autochtones clandestins

---

On a brûlé de nombreuses églises en réaction à des violations de droits des autochtones, annoncées en toute hâte, mais on chercherait encore le premier cadavre...

Professeur Jacques Rouillard :

*Il est incroyable qu'une recherche préliminaire sur un prétendu charnier dans un verger ait pu conduire à une telle spirale d'affirmations endossées par le gouvernement canadien et reprises par les médias du monde entier. Ce n'est pas un conflit entre l'Histoire et l'histoire orale autochtone, mais entre cette dernière et le gros bon sens. Il faut des preuves concrètes avant d'inscrire dans l'Histoire les accusations portées contre les Oblats et les Sœurs de Sainte-Anne. Les exhumations n'ont pas encore commencé et aucune dépouille n'a été trouvée. Un crime commis exige des preuves vérifiables, surtout si les accusés sont décédés depuis longtemps. Il importe donc que les excavations aient lieu le plus rapidement possible pour que la vérité l'emporte sur l'imaginaire et l'émotion. Sur la voie de la réconciliation, le meilleur moyen n'est-il pas de rechercher et de dire toute la vérité plutôt que de créer des mythes sensationnels ?*

25 juin 2023

Source : <https://irsrg.ca/articles/ou-sont-les-restes-des-enfants-inhumes-au-pensionnat-autochtone-de-kamloops/>

Aucun cadavre retrouvé [Traduction automatique]

*Dans leur préface, l'auteur Champion et l'ancien professeur de l'Université de Calgary Flanagan soulignent que, bien que les contributeurs ne parlent pas d'une voix unanime, tous les auteurs de cette collection s'accordent sur le point principal: qu'aucune preuve convaincante n'a encore été offerte par quiconque pour l'existence de tombes non marquées, d'enfants disparus, de meurtres ou de génocides dans les pensionnats.*

Source plus récente [en anglais] Anna Farrow, 12 mars 2024

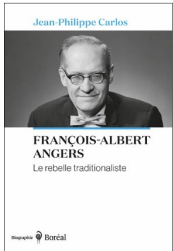

<https://irsrg.ca/articles/revisiting-canadas-collective-guilt-for-mass-murders-that-were-never-committed/>

## 4- Lancement de la biographie de François-Albert Angers

---

Nous y étions !

Au creux de l'hiver dernier, nous avons assisté, à la Maison Ludger-Duvernay à Montréal, à la présentation par le jeune historien Jean-Philippe Carlos de son ouvrage biographique sur François-Albert Angers, économiste dans la tradition canadienne-française qui enseigna toute sa vie à l'École des Hautes études commerciales de Montréal et fut un militant nationaliste avant la lettre, enfin celle bon chic, bon genre des enfants ici de mai '68.

	
<p><b>François-Albert Angers</b> Le rebelle traditionaliste</p> <p>Jean-Philippe Carlos En librairie Biographie   416 pages 34,95 \$   25,00 € ISBN-13 : 9782764627792</p> <p><a href="#">En savoir plus</a></p>	<p><b>Jean-Philippe Carlos</b></p> <p>Jean-Philippe Carlos est un historien spécialisé en histoire intellectuelle et politique du Québec et du Canada au XX<sup>e</sup> siècle. Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de Sherbrooke, il a réalisé un stage postdoctoral à l'Université York de Toronto.</p> <p><a href="#">Poursuivre la lecture</a></p>

Angers en effet était un nationaliste conservateur dans le sillage du chanoine Groulx, soucieux d'influencer dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle l'évolution de la société canadienne-française dans le respect des valeurs et de l'esprit de nos pères, à la recherche d'une troisième voie qui serait la nôtre entre le communisme influent dans une frange rebelle et le capitalisme anglo-saxon débridé dominant alors la province de Québec. Esdras Minville fut son mentor et il fut celui de Jacques Parizeau avant que ce dernier n'aille finir son éducation à la London School of Economics.

Angers fut un des moteurs de l'organisation des États généraux du Canada français dans les années '60 qui virent une nouvelle génération de nationalistes au Québec nous engager sur la voie de l'émulation des nouvelles républiques africaines avec lesquelles dans notre isolement nord-américain nous avons somme toute peu en commun.

Il était sans doute l'un des intellectuels les plus perspicaces de sa génération, les deux pieds bien campés sur terre, il n'eut pas l'influence qu'il méritait. Il dérangeait Duplessis, et sans doute encore plus Lesage, Lévesque et les disciples de ce dernier. Six mois après le référendum de 1980, il avait perçu et écrit que notre lutte avait changé de nature. Seulement maintenant, en rétrospective, comprenons-nous pleinement ce qu'il avait senti ?

Angers consacra les décennies de sa retraite à la défense du français à Montréal, humble dans le labeur nécessaire.

Que Jean-Philippe Carlos ait fait de François-Albert Angers le sujet de sa thèse de doctorat en histoire à l'Université de Sherbrooke est un signe des temps. L'auteur a avoué une proximité de sa famille avec les Angers, voisins dans le même quartier, et être issu d'une famille de « vieux bleus ». La recherche qu'il nous livre maintenant sous une forme digeste est le fruit d'un germe déjà présent à n'en pas douter il y a une dizaine d'années. Nous assistons à un retour du pendule, les meilleurs d'entre nous ont réalisé depuis un certain temps que nous faisons fausse route et retracent nos pas pour comprendre comment nous avons bifurqué vers un cul-de-sac. Souhaitons que la meilleure part de notre jeunesse ressemble à Carlos et investisse les mêmes efforts à trouver le bon chemin.

**François-Albert Angers – Le rebelle traditionaliste** est publié chez Boréal.

## 5- Formulaire d'adhésion

---

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la fédération à l'adresse de courriel [Pierre.Bouchard08@videotron.ca](mailto:Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Nous vous contacterons pour le paiement.

### Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Facebook

Comté électoral / ou région

Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard. Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.

Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française.  
Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !